

La saison de la grippe est revenue.

Choisissez le vaccin ...pas la grippe!

Protégez-vous aussi contre **la pneumonie.**

Vous avez droit à un vaccin annuel **gratuit** contre la grippe si :

- vous avez 65 ans ou plus
- vous avez de six à 23 mois
- vous êtes atteint d'une maladie chronique
- vous travaillez dans le secteur des soins de santé
- vous êtes un premier intervenant
- vous êtes enceinte

Une seule vaccination a le potentiel de vous protéger à vie. Le vaccin est gratuit si vous avez 65 ans ou plus ou si vous souffrez d'une maladie chronique.

Pour des renseignements supplémentaires, prenez contact avec votre infirmière de la santé publique, votre médecin, votre pharmacien, ou appelez Health Links-Info Santé au numéro sans frais **1-888-315-9257** ou **788-8200**.

www.gov.mb.ca/health.fr.html

Communiquez avec votre médecin ou rendez-vous à une clinique de vaccination contre la grippe. N'oubliez pas d'avoir votre carte d'assurance-maladie avec vous.

LIEU : _____

DATE : _____ HEURE : _____